

Programme d'échange international d'étudiants

Organisation générale des études à l'Université de Montpellier

Le système Licence - Master - Doctorat (LMD) :

Dans le cadre de l'harmonisation des diplômes dans l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, l'Université Montpellier I a adopté le **système LMD** (Licence, Master, Doctorat).

L'objectif est d'harmoniser l'organisation des études universitaires entre pays européens, d'encourager la mobilité étudiante et d'offrir à chaque étudiant la possibilité de construire un parcours personnalisé. Les études s'articulent autour de 3 grades nationaux :

La **Licence** (Bac + 3) : après le baccalauréat ou un titre équivalent, l'étudiant entre dans un parcours de formation conduisant à la Licence. Ce grade correspond à 6 semestres validés - 180 ECTS :

- Licence I (semestre I, semestre II)
- Licence II (semestre III, semestre IV)
- Licence III (semestre V, semestre VI)

Le **Master** (Bac + 5) : après validation d'une licence, il permet d'affiner sa spécialisation (Master Professionnel) ou de se former à la recherche (Master Recherche). Il correspond à 4 semestres validés - 120 ECTS :

- Master I (semestre I, semestre II)
- Master II (semestre III, semestre IV) : Spécialité Recherche et Spécialité Professionnelle.

Le **Doctorat** (Bac + 8) après validation d'un cursus Master Recherche.

Chaque année est organisée en 2 semestres. Le semestre comprend 3 à 5 Unités d'Enseignement (UE). A chaque enseignement correspond un nombre défini d'ECTS (European Credit Transfert System : Système Européen de Transfert de Crédits).

Pour valider une année, l'étudiant doit obtenir 60 ECTS.

Système de notation

Grade system

Notation (00 – 20) Grading scale	Mention Grade	Définition
16 - 20	A	Excellent
14 - 16	B	Très bien / Very good
12 - 14	C	Bien / Good
10 - 12	D	Satisfaisant / Satisfactory
10	E	Passable / Sufficient
< 10	F	Insuffisant / Fail